



Banque Conseil
en Gestion
de Patrimoine

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2021

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021)

SOMMAIRE :

Page 3 : Comptes consolidés semestriels condensés

Page 33 : Rapport semestriel d'activité

Page 38 : Attestation des responsables

Page 39 : Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Situation intermédiaire au 30 juin 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.12.2020	30.06.2021
Caisse, banques centrales		36 082	6 054
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7.1	46 812	107 546
Actifs financiers évalués au coût amorti	7.1	15 000	15 000
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7.2	118 869	76 352
À vue		118 869	76 352
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	7.3	14 592	22 841
Actifs d'impôts courants		3 074	183
Actifs d'impôts différés	9.4	6 374	6 737
Autres actifs et créances diverses	7.4	40 608	38 367
Participations entreprises mises en équivalence	7.5		0
Immubles de placement	7.6.2	2 738	2 699
Immobilisations corporelles	7.6.2	40 315	38 065
Immobilisations incorporelles	7.6.1	24 221	23 184
TOTAL ACTIF		348 685	337 028

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Situation intermédiaire au 30 juin 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.12.2020	30.06.2021
Dettes financières	8.2	15 653	14 439
Dettes envers la clientèle	8.3	81 022	67 180
Comptes d'épargne à régime spécial (à vue)		17 769	20 513
Autres dettes (à vue)		60 177	41 177
Autres dettes (à terme)		3 076	5 490
Passifs d'impôts courants			0
Autres passifs et dettes diverses	8.4	52 458	51 939
Provisions	8.5	28 311	29 394
TOTAL DES DETTES		177 444	162 952
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société mère du Groupe		171 241	174 076
Capital souscrit & primes liées		42 464	42 500
Réserves consolidées		123 206	127 763
Acompte sur dividende			
Résultat de l'exercice		5 571	3 813
Participations ne donnant pas le contrôle			0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		171 241	174 076
TOTAL PASSIF		348 685	337 028

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Situation intermédiaire au 30 juin 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30.06.2020	30.06.2021
Intérêts et produits assimilés		179	152
Dont produits d'intérêt calculés selon la méthode du TIE			
Intérêts et charges assimilés		(117)	(177)
Produits des commissions	9.1	105 497	120 113
FCP		26 730	32 924
Assurance		56 809	64 595
Immobilier		13 066	14 959
Entreprise		8 892	7 635
Charges des commissions	9.1	(20 576)	(24 489)
Gains et pertes nets sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat		(2 840)	337
Produits des autres activités		200	305
Charges des autres activités		(246)	(298)
PRODUIT NET BANCAIRE		82 097	95 943
Charges générales d'exploitation		(80 049)	(84 892)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		(3 790)	(4 820)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		(1 742)	6 231
Coût du risque		29	29
Gains et pertes liés aux transactions	9.2	(480)	(480)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(2 193)	5 780
Q.P. Résultat net des sociétés mises en équivalence		0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		0	(145)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		(2 193)	5 635
Impôt sur les bénéfices	9.4	322	(1 822)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		(1 871)	3 813
Résultat net - part attribuable aux propriétaires de la Société mère du Groupe		(1 871)	3 813
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		0	0
RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS)	9.3	(0,12)	0,24
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	9.3	(0,12)	0,24

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Situation intermédiaire au 30 juin 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2020	30.06.2021
RESULTAT NET	(1 871)	3 813
Part de la juste valeur, constatée antérieurement, sur les actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, et transférée en résultat	0	0
Charge/gain d'impôt sur le résultat et comptabilisé directement en capitaux propres	0	0
Variation nette des écarts actuariels relatifs aux engagements de départs à la retraite	320	(196)
Gain/perte liés à l'actualisation de la quote part dans les capitaux propres d'une entreprise mise en équivalence	0	0
Autres		
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	320	(196)
RESULTAT NET ET GAINS / PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(1 551)	3 617
<i>Part attribuable aux propriétaires de la société mère du groupe</i>	<i>(1 551)</i>	<i>3 617</i>
<i>Part des participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Situation intermédiaire au 30 juin 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital et réserves liées	Réserves consolidées *	Gains / pertes latents ou différés	Capitaux propres		Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Résultat net	attribuables aux propriétaires de la Société mère du groupe		
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019	41 972	103 940	0	20 935	166 847	0	166 847
Affectation du résultat 2019		20 935		(20 935)	0		0
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(747)				(747)		(747)
Solde du dividende au titre de 2019		0			0		0
Actions propres détenues	1 239	(41)			1 198		1 198
Variations des actifs disponibles à la vente			0		0		0
Acompte sur dividende 2020		0			0		0
Variation nette de l'exercice des gains/pertes actuariels sur les indemnités de départ à la retraite		(1 628)			(1 628)		(1 628)
Autres	0	(0)	0	0	(0)		
Résultat de l'exercice 2020				5 571	5 571		5 571
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2020	42 464	123 206	0	5 571	171 241	0	171 241
Affectation du résultat 2020		5 571		(5 571)	0		0
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(406)				(406)		(406)
Solde du dividende au titre de 2020		(810)			(810)		(810)
Actions propres détenues	442	(8)			434		434
Acompte sur dividende 2021		0			0		0
Variation nette de l'exercice des gains/pertes actuariels sur les indemnités de départ à la retraite		(196)			(196)		(196)
Autres	0	0	0	0	0	-	0
Résultat du 1er semestre 2021				3 813	3 813		3 813
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2021	42 500	127 763	0	3 813	174 076	0	174 076

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Situation intermédiaire au 30 juin 2021

(en milliers d'euros)

	Notes	30.06.2020	30.06.2021
RESULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		(2 193)	5 635
+/- Dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et incorp.	7.6	4 310	5 336
+/- Dotations nettes aux provisions	8.5	76	810
+/- Q.P de résultat liée aux entreprises mises en équivalence		0	0
+/- Charges (produits) nets des activités d'investissement liés aux immobilisations		0	145
+/- Charges (produits) nets des activités d'investissement liés aux actifs financiers	7.1.1.1	1 944	(47)
+/- Autres mouvements	11.1	1 180	(255)
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		7 510	5 989
+/- Flux liés à l'activité crédit avec la clientèle		(4 850)	(5 835)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	11.1	17 707	(11 643)
- Impôts	11.1	0	(2 108)
= Diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		12 857	(19 586)
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(A)	18 174	(7 962)
+/- Flux liés aux actifs financiers	11.2	20 438	(60 398)
+/- Flux liés aux immeubles de placement		0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	7.6	(1 504)	(1 455)
+/- Flux liés aux titres de participation	11.2	0	0
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	11.2	0	0
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(B)	18 934	(61 853)
Dividendes versés aux actionnaires	11.3	0	(810)
Achats et ventes d'actions propres	8.6	(10)	(6)
+/- flux liés à IFRS 16		(1 542)	(1 914)
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(C)	(1 552)	(2 730)
AUGMENTATION / DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		35 556	(72 545)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :		79 873	154 951
Caisse, banques centrales (actif et passif)		792	36 082
Autres comptes (actif et passif)		79 081	118 869
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :		115 429	82 406
Caisse, banques centrales (actif et passif)		1 101	6 054
Autres comptes (actif et passif)		114 328	76 352
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		35 556	(72 545)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 29 juillet 2021.

1. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés au 30 juin 2021 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe UFF pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2020, tels qu'exposés dans ces mêmes états financiers. Ils sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2021 et disponibles sur le site https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_fr.

Il n'a pas été appliqué de nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations de normes existantes dont la date d'application est postérieure au 1^{er} janvier 2021 et qui auraient une incidence sur les comptes du Groupe UFF.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE S.A. et de ses filiales au 30 juin 2021. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Dans les présentes notes, l'expression « le Groupe UFF » fait référence à l'ensemble que forment l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE S.A. (sigle UFFB) et ses filiales intégrées globalement (I.G.) ou par mise en équivalence (M.E.E.).

2. INFORMATIONS SUR LE GROUPE

2.1. Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction, notamment lors de l'évaluation des dépréciations d'actifs et des provisions. Ceci suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers. Les réalisations définitives des opérations peuvent s'avérer différentes des estimations. Les estimations d'un montant important sont précisées dans l'annexe.

2.2. Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe n'est pas sujette à une saisonnalité particulière du fait des marchés sur lesquels intervient le Groupe.

3. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le format des états de synthèse (état de situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau des variations des capitaux propres, tableau de flux de trésorerie) est conforme à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptable (ANC) N° 2017-02 du 2 juin 2017 relative au format des comptes consolidés du secteur bancaire selon les normes internationales.

3.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie des comptes consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes de caisse, banques centrales et les comptes bancaires ouverts auprès d'établissements de crédit.

3.2. Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions propres détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat par action des effets de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

4. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'UFFB et de ses filiales au 30 juin 2021. Tous les soldes ou transactions intra-groupe, ainsi que les produits et charges provenant de transactions internes concernant les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale, sont éliminés en totalité.

Le périmètre de consolidation du 30 juin 2021 n'a pas évolué par rapport à celui du 31 décembre 2020.

Toutes les filiales détenues exclusivement (100%) par l'UFFB sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

	Formes juridiques	Pourcentages de contrôle	Pourcentages d'intérêt			Méthodes d'intégration
			Direct	Indirect	Total	
UFIFRANCE PATRIMOINE	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.
UFIFRANCE GESTION	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.
C.G.P. ENTREPRENEURS	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.
MYRIA ASSET MANAGEMENT	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.

- UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société holding.
- UFIFRANCE PATRIMOINE (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société commerciale du Groupe. Elle assure la diffusion des produits et le suivi de la clientèle par l'intermédiaire du réseau de conseillers qui lui est rattaché.
- UFIFRANCE GESTION (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est le courtier d'assurances et l'agent immobilier du Groupe.
- C.G.P. ENTREPRENEURS (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société en charge des partenariats avec les Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants.
- MYRIA ASSET MANAGEMENT (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société de gestion d'OPC agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

4.2. Entité consolidante

Les comptes consolidés du Groupe UFF sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du Groupe AVIVA FRANCE, dont la société AVIVA VIE détient 74,99% du capital de l'UFFB au 30 juin 2021. Le § 10. « Informations relatives aux parties liées » présente les éléments concernant les opérations du Groupe UFF avec celui d'AVIVA FRANCE.

4.3. Information sectorielle

Le Groupe UFF est dédié au conseil en création et gestion de patrimoine. Son activité est caractérisée par la commercialisation et la sélection en architecture ouverte de produits de gestion de patrimoine diversifiés.

Dans ce contexte et au regard de la gestion du Groupe UFF, un seul secteur d'activité est considéré. De même, compte tenu de la clientèle, exclusivement française, un seul secteur géographique est considéré.

5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

5.1. Reconnaissance des produits et charges des commissions

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 15 « Reconnaissance du chiffre d'affaires ». Selon cette norme, la comptabilisation du produit des activités ordinaires doit refléter le transfert des biens et des services aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

Comme précisé à la note 9.1, le Groupe UFF distingue les commissions de placement des commissions d'encours, selon les types de produits : valeurs mobilières, assurance-vie, immobilier et épargne entreprise.

Les commissions de diffusion sont comptabilisées en produits à l'issue du délai de réflexion légal accordé aux clients ou lors de l'acceptation des contrats par la compagnie d'assurances et, pour l'immobilier lors de la signature de l'acte d'acquisition devant notaire. Les commissions de prélèvement sont comptabilisées en produits lors de l'investissement.

Les commissions sur encours sont comptabilisées en produits mensuellement, trimestriellement ou annuellement selon leur nature.

Les charges de commissions constatées correspondent à des frais divers liés aux opérations avec la clientèle.

Jusqu'à la fin 2019, les commissions versées au réseau commercial, classées en « charges générales d'exploitation », étaient comptabilisées en charges concomitamment aux produits qui les généraient. Depuis le 1^{er} janvier 2020 et la mise en place du nouveau contrat de travail commercial, les rémunérations sont majoritairement décorrélées de l'activité (salaire fixe et primes qualitatives).

5.2. Actifs financiers

5.2.1. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Ces instruments sont initialement évalués à leur juste valeur y compris les coûts d'acquisition liés à l'investissement, conformément à la norme IFRS 9 sur le classement et l'évaluation des instruments financiers.

Cette catégorie comprend :

- les actifs financiers que le Groupe UFF a choisi de comptabiliser à l'origine à la juste valeur par résultat,
- les actifs financiers détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire acquis ou émis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance.

Les instruments de type Organismes de Placements Collectifs (O.P.C.) et Certificats de dépôts sont présumés entrer dans cette catégorie.

La juste valeur des instruments négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la clôture. Dans le cas contraire, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation ou par référence à des transactions de marché.

5.2.2. Actifs financiers évalués au coût amorti

Cette catégorie inclut les actifs financiers autres que ceux énoncés au § 5.2.1. Ils sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation. Pour entrer dans cette catégorie, deux critères sont à respecter :

- le modèle de gestion vise à détenir ces actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Ce modèle n'est pas remis en cause si des cessions interviennent dans les cas de figure suivants :
 - les cessions résultent de l'augmentation du risque de crédit,
 - les cessions interviennent peu avant l'échéance et à un prix reflétant les flux de trésorerie contractuels restant dûs,
 - les autres cessions doivent être peu fréquentes.

- le caractère « Solely Payment of Principle and Interest » (SPPI) des titres. Les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû.

5.2.3. Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. Les crédits immobiliers accordés par le Groupe UFF sont classés dans cette catégorie. Ces crédits sont détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et représentent uniquement des remboursements de principal et des intérêts sur le principal.

Ils sont enregistrés au coût amorti et devront faire systématiquement l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour perte de crédit attendue. Ces crédits sont répartis en trois catégories en fonction de la dégradation progressive du risque de crédit observée depuis leur comptabilisation initiale et une dépréciation devra être enregistrée sur les encours de chacune de ces catégories selon les modalités décrites dans le § 5.2.5.

5.2.4. Prêts et créances sur les établissements de crédit

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti. Les intérêts courus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés.

5.2.5. Dépréciations des actifs financiers

Conformément à la norme IFRS 9, les crédits immobiliers et créances commerciales émises font respectivement l'objet d'une dépréciation fondée sur le modèle des pertes de crédit attendues.

S'appliquant aux instruments de dettes non réévalués à la juste valeur par résultat sous IFRS 9, ce modèle de dépréciation repose sur l'évolution du risque de crédit observé de l'actif financier depuis sa comptabilisation initiale. Il s'appuie sur une approche en 3 phases (« bucket »).

Ainsi, une provision est comptabilisée à hauteur des pertes attendues à un an dès la comptabilisation initiale de l'actif financier au bilan et tant que celui-ci ne présente pas de dégradation significative de son risque de crédit. Ces actifs relèvent du « Bucket 1 » et le Groupe UFF calcule le montant de cette provision sur une base collective.

Les créances commerciales sont essentiellement émises à des promoteurs immobiliers français normalement réparties.

Si le risque de crédit augmente et que le risque de crédit n'est pas considéré comme faible, ces actifs relèvent du « Bucket 2 », une provision est alors calculée sur une base collective.

Enfin, pour tout actif financier faisant l'objet d'un risque de défaut avéré, une dépréciation sur base individuelle, est enregistrée (« Bucket 3 ») à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument. Son montant est ajusté le cas échéant pour tenir compte d'une dégradation supplémentaire du risque.

Le classement des encours de crédits immobiliers s'effectue ainsi principalement selon le nombre d'impayés de retard. Le Groupe UFF se réserve néanmoins la possibilité de déclasser une créance, ceci en l'absence d'impayés mais sur la base d'informations lui indiquant que la qualité de crédit de l'emprunteur s'est dégradée depuis la comptabilisation initiale de la créance.

5.3. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », la valeur brute des immobilisations incorporelles correspond à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et le cas échéant, des pertes de valeurs constatées.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation s'est dépréciée.

5.3.1. Immobilisations en-cours

Sous réserve du respect de six critères cumulatifs (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantage économique futur probable, disponibilité des ressources et capacité à évaluer les dépenses attribuables à l'immobilisation de manière fiable dont le coût global à terminaison est supérieur à 1 M€), les dépenses de conception détaillée, de réalisation et de maintenance évolutive d'un développement informatique sont comptabilisées en immobilisations incorporelles dans une catégorie « Immobilisation En-cours ».

Lesdites dépenses sont amorties à partir du déploiement des développements informatiques dans le système de production et à partir de l'ouverture à l'ensemble des utilisateurs, ce qui correspond à la date de début de consommation des avantages économiques qui sont attachés à l'actif. Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée de l'actif. Si cette durée ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont amortis en linéaire sur une durée maximale de 5 ans.

5.3.2. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles du Groupe UFF se composent de logiciels et d'un portefeuille clients acquis.

Les logiciels acquis ou ceux immobilisés à leurs coûts de développement interne, sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée (de 1 à 5 ans) et à partir de leur date de mise en service.

Le portefeuille clients, acquis le 1er janvier 2014, est amorti linéairement sur une durée de 15 ans. S'agissant d'une immobilisation incorporelle, elle fait l'objet d'un « impairment test » annuel et une dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de ce portefeuille est inférieure à sa valeur comptable après amortissement. Les critères considérés sont les suivants : rythme d'attrition du portefeuille, évolution du nombre de contrats, rentabilité des contrats. Dans le cas de la constatation d'une dépréciation, celle-ci serait reprise l'année où la valeur d'utilité du portefeuille redeviendrait supérieure à la valeur comptable du portefeuille après amortissement.

5.4. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », ces actifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés, selon l'approche dite par composants, sur la durée d'utilité de l'actif et selon le mode correspondant au rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Les durées et modes d'amortissement des immobilisations corporelles du Groupe UFF se présentent comme suit :

Composants	Actifs Immobiliers		Actifs Mobiliers	
	Immeuble haussmannien (av. d'Iéna Paris XVI (Boulogne Billancourt))	Immeuble non haussmannien	Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans linéaire Matériel 5 ans dégressif
Gros œuvre	80 ans	60 ans		
Clos & couvert	30 ans	25 ans		
Installations Générales	20 ans	20 ans		
Aménagements	15 ans	15 ans		
	Mode linéaire			

5.5. Immeubles de placement

La partie de l'immeuble de Boulogne-Billancourt détenue à des fins de placement est classée dans ce poste.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 40 « Immeubles de placement », ces actifs sont enregistrés initialement au coût d'acquisition, y compris les coûts de transaction. Comme l'y autorise la norme IAS 40, le Groupe UFF a choisi l'option d'évaluer son immeuble de placement selon les dispositions de la norme IAS 16 sur les immobilisations corporelles (cf § 5.4.).

5.6. Dépréciations des immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 36 « dépréciations d'actifs », le Groupe UFF apprécie à chaque date de clôture s'il existe un indice qu'un actif ait perdu de la valeur. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. S'agissant des immeubles de placement détenus par le Groupe, leur valeur recouvrable est déterminée à partir d'expertises indépendantes.

5.7. IFRS 16 – Contrats de location

Cette norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous la forme d'un droit d'utilisation sur le bien loué à l'actif et d'une dette financière au titre des loyers à payer pendant la durée de la location au passif. Le droit d'utilisation sera amorti linéairement et la dette financière remboursée progressivement sur la durée du contrat de location. Le Groupe UFF a utilisé la méthode rétrospective simplifiée.

Le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer la dette liée à la location est le taux implicite du contrat ou le taux marginal d'endettement du Groupe UFF. En l'absence de données pertinentes et n'ayant à ce jour aucune dette financière, le taux d'actualisation applicable est le taux CMS (Constant Maturity Swap) en fonction de la durée du contrat (complété au besoin d'un spread par mesure de conservation).

Le Groupe UFF a choisi d'appliquer les 2 exemptions proposées par la norme et donc ne reconnaît pas :

- Les contrats ayant une durée inférieure à 12 mois,
- Les contrats ayant un actif sous-jacent dont la valeur à neuf est inférieure à 5 000 euros.

L'essentiel des contrats identifiés sont des baux immobiliers et dans une moindre mesure des loyers du parc d'automobiles dont les durées de location sont respectivement de 9 ans et 3 ans. Les contrats SaaS « Software as a Service » sont exclus conformément à une interprétation de l'IFRIC puisque le Groupe UFF ne remplit pas les conditions d'obtention du droit de diriger l'utilisation de ces logiciels.

Pour satisfaire à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité retenue dans le cadre du test de dépréciation sera la valeur comptable de la dette financière déduite du montant net du droit d'utilisation.

Les droits d'utilisation viennent en complément des notes déjà existantes concernant les immobilisations corporelles (cf § 7.6.) et la dette financière fait l'objet d'une nouvelle note (cf § 8.2.).

5.8. Actions propres détenues

Toutes les actions propres, acquises dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat de ses propres actions en vue d'une attribution gratuite aux collaborateurs et d'un mandat de liquidité, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de la période.

5.9. Plans d'attribution gratuite d'actions

De 2005 à 2017, des attributions gratuites d'actions étaient accordées à certains salariés du Groupe.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Ils sont enregistrés à la juste valeur des instruments accordés à la date d'attribution. La valeur des options tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données du marché (taux sans risque, cours de l'action, volatilité) et d'une hypothèse de turn-over des bénéficiaires. S'agissant de transactions réglées en instruments de capitaux propres, cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits (soit 4 ans) avec une contrepartie en capitaux propres.

5.10. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe UFF a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché, de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

5.11. Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les impôts exigibles de la période ou des exercices précédents sont comptabilisés en tant que passifs ou actifs d'impôts courants selon qu'ils ne sont pas encore payés ou présentent un excédent de versement. Par ailleurs, des impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existantes à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, report en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible sur lequel ces éléments pourront être imputés.

La Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 prévoit une baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés pour l'amener à compter du 1^{er} janvier 2022 à 25%. Ainsi, pour le calcul des stocks d'impôts des différences temporelles, le Groupe UFF a utilisé les taux suivants pour les résultats imposés à compter du 1^{er} janvier 2021 (cf § 9.4.) :

Exercice ouvert en :	2 020	2 021	2022 et plus
Taux d'imposition	31,00%	27,50%	25,00%
Contribution 3,3%	3,30%	3,30%	3,30%
TOTAL	32,02%	28,41%	25,83%

5.12. Avantages au personnel

Régimes de retraite complémentaire

L'ensemble des salariés du Groupe (soit 1 260 collaborateurs au 30 juin 2021) bénéficie d'un régime à cotisation définie géré par une compagnie d'assurances. Dans un régime à cotisation définie, l'obligation du Groupe UFF se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comporte aucun engagement sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées (756 K€ au 30 juin 2021) constituent des charges de l'exercice.

Indemnités de départ en retraite

Une provision est constituée dans les comptes consolidés pour faire face au paiement des indemnités de départ en retraite des salariés. Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées (estimation de l'engagement au terme de la carrière). Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses de mortalité, d'une probabilité de départ compris entre 62 ans et 65 ans selon les catégories de personnel et de rotation du personnel en fonction de toutes les formes de sorties compte tenu de l'âge et de l'ancienneté moyenne (en particulier pour les commerciaux). Ces engagements sont actualisés, et les salaires de référence retenus dans le calcul sont corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Taux d'actualisation

Pour la détermination de ces avantages au personnel, le taux d'actualisation des engagements du Groupe UFF est déterminé par référence à une courbe de taux du marché à la date de clôture, c'est-à-dire un taux d'actualisation différent pour chaque maturité. La courbe de taux d'actualisation retenue pour les engagements est Refinitiv (Thomson Reuters) « AA RATING EUR REPS CREDIT CURVE » au 30 juin 2021.

Ecart actuariels

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (taux d'actualisation, taux de rotation du personnel) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes). Ces derniers sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les engagements liés au régime d'indemnité de départ en retraite vis-à-vis du personnel en activité du Groupe UFF sont comptabilisés au bilan en provisions. Les mouvements de provisions sont classés en résultat financier (pour la fraction relative aux résultats d'actualisation) et en charges de personnel (pour les coûts liés aux droits acquis par les salariés au cours de l'exercice).

6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Néant

7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ACTIF

7.1. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2020	30.06.2021
O.P.C.	46 739	107 473
CDN -NEUCP	0	0
Contrat de capitalisation	15 000	15 000
Dette souveraine italienne	0	0
Autres	73	73
TOTAL	61 812	122 546

7.1.1. Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

7.1.1.1 Organismes de placement collectifs (O.P.C.)

Les décisions d'investissement ou de désinvestissement, prises par la Direction Financière, respectent les règles édictées dans la Charte financière du Groupe UFF. Elles font l'objet d'un suivi régulier des risques, notamment de crédit, de taux et de liquidité. Ces O.P.C. sont valorisés quotidiennement en fonction des valeurs liquidatives publiées (mark to market).

	Valorisation à la juste valeur au 31.12.2020	Mouvements de la période		Variation de la juste valeur passée en Résultat (montants bruts)	Valorisation à la juste valeur au 30.06.2021
		Acquisitions à la valeur d'acquisition	Cessions à la juste valeur des parts détenues au 31.12.2020 au coût des parts acquises en 2021		
(en milliers d'euros)					
O.P.C. Monétaires *	988		0	(1)	987
O.P.C. Diversifiés	583		(573)	(3)	7
O.P.C. Obligataires	45 168	80 789	(19 771)	293	106 479
O.P.C. Actions	0	0	0	0	0
TOTAL	46 739	80 789	(20 344)	289	107 473

* *Portefeuille composé uniquement de FCP monétaires en euros*

Au cours de la période, les parts d'O.P.C. cédées pour 20 344 K€ ont par ailleurs généré globalement une plus-value de 289 K€ enregistrée dans le compte de résultat au poste « gains et pertes nets sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat ».

7.1.1.2. Niveaux de « juste valeur »

Information sur les niveaux de « juste valeur » utilisés :

Niveau 1 : Valorisations utilisant le prix coté sur un marché actif.

Niveau 2 : Valorisations basées sur des données de marché observables pour des produits similaires.

Niveau 3 : Valorisations basées sur des données non observables.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	30.06.2021
O.P.C. Monétaires	987	0	0	987
O.P.C. Diversifiés	7	0	0	7
O.P.C. Obligataires	106 479	0	0	106 479
O.P.C. Actions	0	0	0	0
TOTAL	107 473	0	0	107 473

Depuis le 31 décembre 2020, aucun transfert n'a été effectué entre les différents niveaux.

7.1.2. Actifs financiers évalués au coût amorti

Ce poste est composé d'un contrat de capitalisation souscrit auprès d'AVIVA VIE pour 15 M€ (échéance indéterminée).

7.2. Prêts et créances sur les établissements de crédit

Ces créances représentent le solde des comptes bancaires ouverts auprès des établissements de crédit (principalement avec les Groupes CASA et Crédit Mutuel de Bretagne).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	30.06.2021
Comptes ordinaires	118 869	76 352
Créances rattachées	0	0
TOTAL	118 869	76 352

7.3. Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	30.06.2021
Prêts et avances	14 592	22 842
Autres débiteurs	0	(1)
VALEUR BRUTE	14 592	22 841
Dépréciations	0	0
TOTAL	14 592	22 841

7.4. Autres actifs et créances diverses

7.4.1. Détails des autres actifs & créances diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	30.06.2021
Clients partenaires (1)	34 859	31 133
Taxes diverses	1 628	1 259
Fournisseurs avances et acomptes versés	1 570	1 411
Fonds de garantie des dépôts	147	147
Autres	2 404	4 417
TOTAL	40 608	38 367

(1) Créances sur les promoteurs immobiliers, compagnies d'assurances et les commissions de gestion sur FCP.

Au sein des « Clients partenaires », le Groupe UFF détient des créances émises entrant dans le champ d'IFRS 9. Ces créances sont enregistrées au coût amorti pour 5 580 K€ et ont fait l'objet d'une provision pour risque de crédit sur la clientèle (perte de crédit attendue) de 19 K€ (cf 8.5.).

7.4.2. Echancier des autres actifs & créances diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2020	30.06.2021
Part recouvrable à 1 an au plus	40 461	38 220
Part recouvrable à plus d'1 an et à moins de 5 ans	66	66
Part recouvrable à plus de 5 ans	81	81
TOTAL	40 608	38 367

7.5. Immobilisations

7.5.1. Immobilisations incorporelles

La principale composante de ce poste correspond à la juste valeur du portefeuille clients acquis le 1er janvier 2014 et évaluée pour une valeur brute de 14 386 K€ conformément à la norme IFRS 3. Ce portefeuille est amorti sur une durée de quinze ans.

Depuis 2016, le Groupe UFF a décidé d'immobiliser en « Immobilisations En-cours » les coûts externes déjà engagés sur différents projets informatiques dont les principaux sont la refonte des systèmes d'information de la Fonction Finance, de la Méthode Commerciale et du Crédit.

A partir de 2018, une partie de ces coûts externes a été déployée dans le système de production et mise à disposition à l'ensemble des utilisateurs (cf § 5.3.). Ils sont isolés sur une nouvelle ligne « Projets internes ».

7.5.1.1. Valeurs brutes des immobilisations

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Mouvements de la période			30.06.2021
		Augmentations	Diminutions	Autres	
Logiciels	1 475	0	0	0	1 475
Portefeuille "AEC"	14 386	0	0	0	14 386
Projets internes	18 691	0	0	3 229	21 920
Autres	1 425	0	0	0	1 425
Immobilisations en cours	4 009	1 581	0	(3 229)	2 361
TOTAL	39 986	1 581	0	0	41 567

7.5.1.2. Valeurs des amortissements

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Mouvements de la période			30.06.2021
		Augmentations	Diminutions	Autres	
Logiciels	1 474	0	0	0	1 474
Portefeuille "AEC"	6 713	480	0	0	7 193
Projets internes	7 116	2 138	0	0	9 254
Autres	462	0	0	0	462
TOTAL	15 765	2 618	0	0	18 383

7.5.1.3. Valeurs nettes des immobilisations

(en milliers d'euros)	31.12.2020	30.06.2021
Logiciels	0	0
Portefeuille "AEC"	7 673	7 193
Projets internes	11 575	11 575
Autres	962	2 053
Immobilisations en cours	4 011	2 363
TOTAL	24 221	23 184

7.5.2. Immeuble de placement / Immobilisations corporelles

L'immeuble de Boulogne-Billancourt étant considéré comme un immeuble d'exploitation pour la partie occupée par le Groupe et comme un immeuble de placement pour la partie louée à des tiers, les variations de ces deux postes sont présentées globalement.

7.5.2.1. Valeurs brutes des immeubles de placement / immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	Mouvements de la période		30.06.2021
		Augmentations	Diminutions	
Terrains	7 943	0	0	7 943
Constructions	42 039	0	0	42 039
Agencement sur constructions	8 577	0	0	8 577
Baux commerciaux (IFRS 16)	19 756	0	0	19 756
Flotte automobile (IFRS 16)	10 287	701	0	10 988
Autres	10 476	0	758	9 718
TOTAL	99 078	701	758	99 021

7.5.2.2. Valeurs des amortissements et dépréciations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	Mouvements de la période		30.06.2021
		Augmentations	Diminutions	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	25 854	229	0	26 083
Agencement sur constructions	8 061	60	0	8 121
Baux commerciaux (IFRS 16)	9 304	1 051	0	10 355
Flotte automobile (IFRS 16)	5 334	852	0	6 186
Autres	7 472	527	487	7 512
TOTAL	56 025	2 719	487	58 257

7.5.2.3. Valeurs nettes des immeubles de placement / immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	30.06.2021
Terrains	7 943	7 943
Constructions	16 185	15 956
Agencement sur constructions	517	457
Baux commerciaux (IFRS 16)	10 452	9 400
Flotte automobile (IFRS 16)	4 953	4 802
Autres	3 003	2 206
TOTAL	43 053	40 764

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE PASSIF

8.1. Fonds propres prudentiels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	30.06.2021
Total des capitaux propres (IFRS)	171 241	174 076
Immobilisations incorporelles	(24 221)	(23 184)
Résultat de l'exercice en attente d'approbation	(5 571)	(3 813)
Acompte sur dividendes	0	0
Participations qualifiées du secteur financier	0	0
Fonds propres de catégorie 1	141 449	147 079
Autres déductions	0	
Fonds propres de catégorie 2	0	0
Fonds propres prudentiels	141 449	147 079

8.2. Dettes financières

Les dettes financières sont reconstituées à partir des loyers à payer pendant la durée de location dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », et correspondent au montant de l'emprunt diminué du remboursement de la dette financière pour un montant net de 9 625 K€ concernant les baux commerciaux et 4 814 K€ concernant la flotte automobile.

8.3. Dettes envers la clientèle

8.3.1. Détail des dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	30.06.2021
Comptes espèces PEA	17 769	20 513
Comptes des clients en attente d'investissement (1)	60 177	41 177
Autres dettes à terme (2)	3 076	5 490
TOTAL	81 022	67 180

(1) Sommes détenues provisoirement par la société, en instance d'investissement ou de règlement aux clients. Ce poste est revenu à un niveau normal après la forte hausse constatée au 31 décembre 2020.

(2) Dépôts à terme perçus de la clientèle et comptabilisés au coût amorti

8.3.2. Echancier des dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	30.06.2021
Part exigible à 1 an au plus	79 164	67 180
Part exigible à plus d'1 an et à moins de 5 ans	1 858	
Part exigible à plus de 5 ans		0
TOTAL	81 022	67 180

8.4. Autres passifs et dettes diverses

8.4.1. Détails des autres passifs et dettes diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2020	30.06.2021
Personnel, rémunérations dues	15 006	13 538
Organismes sociaux et autres	16 081	19 584
Fournisseurs	17 979	16 143
Taxes diverses	2 285	2 199
Autres	1 107	475
TOTAL	52 458	51 939

8.4.2. Echancier des autres passifs et dettes diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2020	30.06.2021
Part exigible à 1 an au plus	52 458	51 939
Part exigible à plus d'1 an et à moins de 5 ans	0	0
Part exigible à plus de 5 ans	0	0
TOTAL	52 458	51 939

8.5. Provisions

8.5.1. Etat des provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Mouvements de la période				30.06.2021
		Capitaux propres		Résultat		
		Ecart Actuariels	Dotations	Reprises Utilisées	Non Utilisées	
Risque clientèle (1)	340		382	(99)		623
Risque prud'homal (1)	3 501		791	(466)		3 826
Ecart actuariel	15 929	273				16 202
Indemnité de départ à la retraite	8 007		815	(594)		8 228
Risque crédit sur la clientèle	34			(19)		15
Autres	500					500
TOTAL	28 311	273	1 988	(1 178)	0	29 394

(1) Les provisions « Risque clientèle » et « Risque prud'homal » correspondent à des litiges avec des clients (risque clientèle) et des litiges avec des collaborateurs (litiges prud'homaux) qui ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en matière de provisionnement. Tous ces litiges existent au 30 juin 2021 et ne proviennent pas d'événements post-clôture.

La provision pour Indemnités de départ à la retraite tient compte des hypothèses suivantes :

	au 30 juin 2021	au 31 décembre 2020
. départ en retraite	à partir de 62 ans	à partir de 62 ans
. hypothèse de mortalité s'appuyant sur	la table vie INSEE 2016/2018	la table vie INSEE 2016/2018
. taux d'actualisation	courbe de taux Refinitiv (Thomson Reuters) "Rating Eur Reps Credit Curve"	courbe de taux Refinitiv (Thomson Reuters) "Rating Eur Reps Credit Curve"
. taux de rotation du personnel	en fonction de toutes les formes de sortie (si ancienneté > 2 ans) compte tenu de l'âge et de l'ancienneté moyenne, en particulier pour les commerciaux	en fonction de toutes les formes de sortie (si ancienneté > 2 ans) compte tenu de l'âge et de l'ancienneté moyenne, en particulier pour les commerciaux
. Taux de revalorisation salariale	de 0%	de 2,5%

La valeur actuarielle des engagements postérieurs à l'emploi est sensible au taux d'actualisation. Le tableau ci-dessous présente l'effet d'une hausse / baisse de 50 points de base du taux d'actualisation sur la valeur présente de l'engagement :

(en milliers d'euros)

Variable	Variations	Engagements	Engagements	Variations	
		avant	après	Valeurs	%
Courbe de taux	+0,5%	24 430	23 087	(1 343)	-5,50%
Courbe de taux	-0,5%	24 430	26 011	1 581	6,47%

Evolution sur la période de la provision pour Indemnités de Départ à la Retraite

(en milliers d'euros)

	30.06.2021
Provision à l'ouverture de l'exercice	23 936
Ecart actuariel de la période	273
Droits supplémentaires acquis	815
Prestations payées	(594)
PROVISION FIN DE PÉRIODE	24 430

8.5.2. Echéances des provisions

(en milliers d'euros)	30.06.2021	Echéances	
		- 1 an	+ 1 an
Risque clientèle	623	413	210
Risque prud'homal	3 826	1 512	2 314
Ecart actuariel et Indemnité de départ à la retraite	24 430	624	23 806
Risques sur crédit clientèle	15		15
Autres	500		500
TOTAL	29 394	2 549	26 845

8.6. Actions propres détenues

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale mixte du 19 mai 2021 (15^{ème} résolution), l'UFFB est autorisée à réaliser des achats d'actions propres pour une quantité maximale de 730 495 actions.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

(en nombre d'actions)	Réalisation	Mandat de rachat	Mandat de liquidité
Détention au 01.01.2021	41 281	23 423	17 858
Achats/Ventes d'actions sur l'exercice	541		541
Cession d'actions dans le cadre du PAGA (*) note 8.8.1	(18 686)	(18 686)	0
Détention au 30.06.2021	23 136	4 737	18 399

(*) P.A.G.A : Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Le montant net des achats/ventes d'actions (hors remise du PAGA 2017 pour 17 600 titres) intervenus sur la période a été imputé en capitaux propres pour un montant de (8) K€, qui correspond au coût d'acquisition retraité des plus ou moins-values. Par ailleurs, la remise des actions dans le cadre du PAGA 2017 a donné lieu à une augmentation des capitaux propres pour un montant brut de 442 K€,

correspondant au coût d'achat initial. L'impact cumulé de ces deux opérations se traduit par une augmentation des capitaux propres de 434 K€ au 30 juin 2021.

Les achats et ventes d'actions effectués dans le cadre du mandat de liquidité ont été réalisés par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement (KEPLER CORPORATE) dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI* reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Au 30 juin 2021, les moyens mis à disposition du prestataire par l'UFFB sont de 18 399 titres et 14 238,38 € contre respectivement 17 858 titres et 20 679,21 € au 31 décembre 2020.

* *AMAFI : Association française des marchés financiers*

8.7. Engagements hors bilan

8.7.1. Cautions bancaires

Données : l'UFFB se porte caution auprès des propriétaires des locaux commerciaux que louent ses filiales. Cet engagement porte sur un montant de 40 K€ à fin juin 2021 stable par rapport au 31 décembre 2020.

Reçues : le Groupe UFF n'enregistre pas de garanties reçues de la part d'établissements de crédit.

8.7.2. Engagements donnés / Garanties reçus liés à l'activité de crédit immobilier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	30.06.2021
Engagements donnés		
Engagements de financement	14 813	17 919
Engagements reçus		
Engagements de garantie	29 307	40 623

8.8. Plans d'attribution gratuite d'actions

8.8.1. Caractéristiques des différents plans

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS - SITUATION AU 30.06.2021

Dates d'attribution	Dates d'échéance	Actions attribuées			Actions annulées *				Actions remises		Actions non remises	
		Quantités attribuées	Dont mandataires	Nombre de bénéficiaires	Avant 2021	En 2021	Quantités annulées	Nombre de bénéficiaires	Quantité remise	Nombre de bénéficiaires	Quantités restantes	Dont mandataires
18/05/2016	18/05/2020	55 146	0	1478	12 039	0	12 039	545	43 107	933	0	0
18/05/2017	18/05/2021	23 400	0	85	5 550	250	5 800	23	17 600	62	0	0
Total		78 546	0		17 589	250	17 839		60 707		0	0
% du capital UFFB		0,48%	0,00%		0,11%	0,00%	0,11%		0,37%		0,00%	0,00%

* Actions annulées suite au départ de collaborateurs.

Nombre d'actions composant le capital social : 16 233 240.

8.8.2. Historique des plans

	Plan 2016	Plan 2017
Date d'attribution	18/05/2016	18/05/2017
Période d'indisponibilité / d'acquisition	4 ans	4 ans
Date d'échéance	18/05/2020	18/05/2021
Période de conservation	Néant	Néant
Nombre d'actions	55 146	23 400
Prix d'exercice en €	0,00	0,00
Prix de l'action à la date d'attribution en €	25,99	30,53
Taux de rendement	7,19%	7,31%
Juste valeur à la date d'attribution en €	19,31	22,79

8.8.3. Charge des plans

(en milliers d'euros)	30.06.2020	30.06.2021
Plan 2016	(21)	0
Plan 2017	53	(5)
TOTAL	32	-5

9. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

9.1. Synthèse analytique

(en millions d'euros)	30.06.2020	30.06.2021
Valeurs mobilières (FCP)	0,9	2,3
Assurance-vie	17,5	20,8
Immobilier	11,9	13,4
Entreprise	0,8	1,5
COMMISSIONS NETTES DE PLACEMENT	31,0	38,0
Valeurs mobilières (FCP)	8,5	8,8
Assurance-vie	37,3	41,1
Immobilier	0,6	0,6
Entreprise	7,5	7,0
COMMISSIONS NETTES SUR ENCOURS	53,9	57,6
TOTAL DES COMMISSIONS NETTES	84,9	95,6
Charges d'exploitation		
Frais de personnel Commercial	(44,1)	(50,7)
Frais de personnel Administratif	(21,2)	(19,9)
Frais Généraux	(18,6)	(19,1)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(83,9)	(89,7)
Gains et pertes liés aux transactions	(0,5)	(0,5)
Résultat opérationnel	0,6	5,4
Résultat financier	(2,8)	0,4
Autres produits d'exploitation	(0,0)	(0,0)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(2,2)	5,8

9.2. Détail des gains et pertes liés aux transactions

Le réseau AEC et son portefeuille Clients ont été acquis le 1^{er} janvier 2014. Ce poste est composé exclusivement de la dotation aux amortissements de ce portefeuille.

9.3. Coût du risque

Le coût du risque correspond à une reprise nette pour dépréciations de créances commerciales pour un montant de 29 K€ au 30 juin 2021.

9.4. Résultat par action

	30.06.2020	30.06.2021
Résultat net part attribuable aux propriétaires de la société mère du groupe (en milliers d'euros)	(1 871)	3 813
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	16 158 119	16 198 259
Résultat par action (en €)	(0,12)	0,24
Nombre d'actions et d'options de souscription	16 158 119	16 198 259
Résultat par action dilué (en €)	(0,12)	0,24

9.5. Impôt sur les bénéficiaires

L'UFFB et ses filiales françaises ont adopté le régime fiscal des groupes de sociétés.

9.5.1. Calcul de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	Taux	30.06.2020	30.06.2021
Impôt exigible	32,02%	0	(2 108)
Impôts différés échéance 2020	32,02%	322	0
Impôts différés échéance 2021	28,41%	77	285
Impôts différés échéance 2022 et plus	25,83%	(77)	1
CHARGE D'IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT		322	(1 822)

(en milliers d'euros)	30.06.2020	30.06.2021
Résultat comptable net consolidé	(1 871)	3 813
Charges d'impôt	322	(1 822)
Résultat comptable consolidé avant impôt	(2 193)	5 635
Déductions et réintégrations nettes	1 057	868
Résultat fiscal consolidé	(1 136)	6 503
Impôt sur les sociétés (31%&28% pour 2020 et 27,5% pour 2021)	0	(2 065)
Contribution sociale (3,3%)	0	(43)
Autres	0	0
Impôts différés	322	286
Impôt sur mise en valeur des actifs financiers	0	0
Charges d'impôt au compte de résultat	322	(1 822)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF GLOBAL	NA	32,33%

9.5.2. Détail des impôts différés au bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Taux	31.12.2020	30.06.2021
IMPÔTS DIFFÉRÉS (ACTIF)			
Participation des salariés	28,41%	0	0
Indemnités de départ à la retraite échéance 2021	28,41%	120	181
Indemnités de départ à la retraite échéance 2022 et plus	25,83%	1 958	1 960
Ecart actuariels sur indemnités de départ à la retraite échéance 2021	28,41%	138	209
Ecart actuariels sur indemnités de départ à la retraite échéance 2022 et plus	25,83%	3 988	3 994
Crédit bail échéance 2021	28,41%	5	3
Crédit bail échéance 2022 et plus	25,83%	230	230
Autres échéance 2021	28,41%	54	160
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF		6 493	6 737
IMPÔTS DIFFÉRÉS (PASSIF)			
Annulation de l'IS sur la provision pour actions propres échéance 2021	28,41%	119	0
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF		119	0
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS A L'ACTIF DU BILAN		6 374	6 737

9.5.3. Détail des impôts différés au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2020	30.06.2021
Impôts différés constatés en résultat		
Participation des salariés	(297)	0
Indemnités de départ à la retraite	91	63
Crédit bail	(3)	(3)
Autres	165	107
Annulation de l'IS sur la provision pour actions propres (1)	366	119
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU COMPTE DE RÉSULTAT	322	286

9.5.4. Passage impôt théorique à l'impôt constaté

<i>(en milliers d'euros)</i>		30.06.2021
I/ Calcul théorique de l'impôt sur le résultat		
Résultat des entreprises intégrées		
- Résultat net		3 813
- Impôt sur les résultats		1 822
Résultat courant avant impôt		5 635
Taux normal		28,41%
A Impôt théorique		1 601
B IMPOT SUR LES RESULTATS		1 822
C Ecart (B-A)		221

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux	Montants
II/ Passage de l'impôt sur le résultat théorique à l'impôt sur le résultat consolidé			
Impôt sur le résultat théorique			1 601
Ecart de taux			0
Décalages permanents			
- Charges non déductibles	606	28,41%	172
- Produits non imposables	216	28,41%	61
Décalages temporaires	46	28,41%	13
Imposition différée non comptabilisée	0	28,41%	0
Impôts sur les bénéfices "forfaitaires"	0	28,41%	0
Ecrêtement contribution	-763	3,30%	-25
D IMPOT SUR LES RESULTATS COMPTABILISES RECONSTITUE			1 822
Ecart (B-D)			0

10. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

10.1. Transactions avec les parties liées

Le Groupe AVIVA FRANCE, dont AVIVA VIE société mère de l'UFFB, est considéré comme « parties liées » au sens de la norme IAS 24 « Informations relatives aux parties liées ». Les relations opérationnelles entre les sociétés des deux groupes concernent :

AVIVA VIE / AVIVA RETRAITE PROFESSIONNELLE	Commissions d'assurance vie (en produits) Commissions de placements (en charges)
AVIVA INVESTORS FRANCE	Gestion Financière de certains O.P.C
GIE AVIVA FRANCE	Infogérance du système d'exploitation

Les éléments concernant les opérations avec le Groupe AVIVA FRANCE sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2020	31.12.2020	30.06.2021
ACTIF			
Autres actifs et créances diverses	13 027	13 951	11 195
PASSIF			
Autres passifs et dettes diverses	14 181	6 718	8 044
COMPTE DE RESULTAT			
Produits	52 410	108 613	56 584
dont AVIVA VIE / AVIVA RETRAITE PROFESSIONNELLE	51 262	106 380	55 538
dont AVIVA INVESTORS FRANCE	1 148	2 233	1 046
Charges	13 413	34 357	15 228
dont AVIVA VIE (commissions de placements)	12 436	32 345	13 769
dont AVIVA VIE (charges d'exploitations) (1)	416	871	487
dont AVIVA INVESTORS FRANCE	561	1 141	971

(1) dont infogérance.

11. INFORMATIONS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

11.1. Flux liés à l'activité opérationnelle

Le poste « autres mouvements » de (255) K€ comprend :

- la variation nette des avantages au personnel (IFRS 2) pour (406) K€ incluant la reprise des plans en cours pour (5) K€ et la reprise liée à la réalisation du plan 2017 pour (401) K€,
- le coût des actions remises gratuitement relatives au PAGA 2017 pour 440 K€,
- les gains latents sur O.P.C. inscrites en compte de résultat pour (289) K€,

Le poste « flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers » correspond à un dé-gagement du besoin en fonds de roulement pour (11 643) K€ contre une augmentation du besoin en fonds de roulement pour 17 707 K€ au 30/06/2020.

Le poste « Impôts » correspond à l'impôt exigible de la période (cf 9.4.).

11.2. Flux liés aux opérations d'investissement

Ce poste comprend :

- Les acquisitions nettes d'instruments financiers pour (60 445) K€ et la réintégration de plus-values réalisées pour 47 K€ (cf 7.1.1.1.).
- la variation de valeur des immobilisations : acquisitions nettes des immobilisations incorporelles pour (1 581) K€ et cession nette des immobilisations corporelles pour 126 K€.

11.3. Flux liés aux opérations de financement

Ce poste comprend :

- les dividendes versés sur la période suivants :

Au titre des exercices <i>(en milliers d'euros)</i>	Acomptes	Dates	Soldes	Dates
2020			810	26-mai-21
2021				

- le poste « Flux liés à IFRS 16 » comprend le remboursement de la dette financière pour 1 914 K€ suite à l'application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 (cf 5.7)

PARIS, LE 29 JUILLET 2021

1^{er} semestre 2021 : une collecte de retour à son niveau d'avant crise et des résultats en progression

- Collecte commerciale de 779 M€ (+34%) portée par la hausse de la productivité du réseau
- PNB de 95,9 M€ (+17%) grâce à la progression des commissions de placement
- Résultat net de 3,8 M€ à comparer à une perte de 1,9 M€ au 1^{er} semestre 2020

Le Conseil d'administration de l'Union Financière de France Banque (UFFB) qui s'est tenu le 29 juillet 2021 a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2021.

À l'occasion de cette publication, Julien Brami, Directeur Général de l'UFF, déclare : « *Je me réjouis d'observer l'évolution de la collecte commerciale qui retrouve dès à présent son niveau de 2019, grâce à une hausse sensible de la productivité de nos conseillers. Je souhaite féliciter et remercier l'ensemble des collaborateurs du réseau et des services du siège pour leur contribution à cette performance et à la satisfaction de nos clients. Enfin, nous restons bien sur attentifs aux évolutions de l'épidémie de la covid pour protéger nos clients et nos collaborateurs* ».

Faits marquants :

Le 1^{er} semestre a été marqué par une performance commerciale au rendez-vous, avec une productivité commerciale qui s'établit à 0,96 M€ par conseiller, en croissance de +35% par rapport à l'année précédente et de +19% par rapport au 1^{er} semestre 2019. Cette performance a permis de retrouver le niveau de collecte commerciale de 2019 malgré une équipe commerciale dont l'effectif se stabilise autour de 742 conseillers au 1^{er} semestre 2021, contre 756 au 1^{er} semestre 2020 et 878 au 1^{er} semestre 2019.

Le nouveau système de rémunération commerciale – Proxima – en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 a favorisé un meilleur pilotage de l'activité, notamment au travers de la mise en œuvre d'objectifs commerciaux. Dans le même temps, ce nouveau contrat de travail a conduit à une hausse des coûts

fixes du réseau commercial qui, conjuguée à la diminution des marges sur les commissions de placement, en particulier sur le secteur Immobilier, pèse sur la performance financière de l'UFF. Cette performance ressort en amélioration significative au 1^{er} semestre 2021, comparée au 1^{er} semestre 2020, mais reste pénalisée par rapport à son niveau d'avant-crise.

779 M€ de collecte commerciale¹, en progression de 34%

Collecte commerciale	2020	2021	Variation 2021/ 2020
- Réseau Salarié	545	715	31%
- Réseaux d'indépendants	39	64	66%
Collecte commerciale globale (M€)	584	779	34%

La collecte commerciale du **réseau salarié** augmente de +31% à 715 M€ et retrouve son niveau du 1^{er} semestre 2019 (711 M€). Cette évolution favorable est observée sur tous les secteurs d'activité : l'« Assurance-vie » est en progression de +37%, avec une proportion de contrats en Unités de Compte qui reste stable à 62% ; le secteur « Immobilier » est également en hausse avec des ventes en Immobilier direct qui progressent de +4% et de +38% pour les SCPI ; enfin, les secteurs « Entreprise » et « Valeurs mobilières » progressent sensiblement avec respectivement des variations de +15% et +69%.

La collecte commerciale des **réseaux d'indépendants** suit cette tendance avec une hausse de +66% et des rattachements de portefeuilles assurantiels détenus par les CGPI affiliés au groupement CGPE de 51 M€ sur le 1^{er} semestre 2021.

Un Résultat Net à 3,8 M€ porté par des commissions de placement en hausse de +23%

Résultats Financiers	2020	2021	Variation 2021/ 2020
PNB (M€)			
- 1er Trimestre	39,6	46,8	18%
dont commissions de placement et commissions sur encours	44,6	46,8	5%
- 2 ^{ème} Trimestre	42,5	49,1	16%
dont commissions de placement et commissions sur encours	40,3	48,8	21%
PNB au 30 juin (M€)	82,1	95,9	17%
- Dont commissions de placement	31,0	38,0	23%
- Dont commissions sur encours	53,9	57,6	7%
- Dont produits (pertes) net(te)s d'intérêts et divers	-2,8	0,3	NA
Charges d'exploitation au 30 juin (M€)	83,9	89,7	7%
Résultat d'exploitation au 30 juin (M€)	-2,2	5,8	NA
Résultat net consolidé au 30 juin part du Groupe (M€)	-1,9	3,8	NA
Actifs administrés en fin de période (Md€)	11,8	12,6	7%

¹ Versements clients sur les produits commercialisés par le groupe UFF (Titres financiers, Assurance vie et Immobilier)

La collecte nette² s'améliore par rapport au 1^{er} semestre 2020 (-89 M€) grâce à la hausse de la collecte commerciale **mais reste négative au 30 juin 2021 à -70 M€** du fait de la hausse des sorties (rachats et sinistres).

Les actifs administrés en fin de période s'établissent à 12,6 Mds€, en augmentation de +7% par rapport au 1^{er} semestre 2020, grâce à des variations de cours positives (+399 M€), alors que le 1^{er} semestre 2020 avait pâti d'un effet prix défavorable (-462 M€).

Le Produit Net Bancaire progresse de +17%, à 95,9 M€, sous l'effet, d'une part, de la hausse des commissions de placement (+23% à 38 M€), en retrait toutefois par rapport au 1^{er} semestre 2019 (42,6 M€) et, d'autre part, d'une hausse des commissions sur encours (+7%) en phase avec la progression des actifs administrés sur la période. Le résultat financier ressort enfin à +0,3 M€ alors que celui du 1^{er} semestre 2020 (-2,8 M€) avait été fortement pénalisé par le choc des marchés de la fin du mois de mars 2020.

Les charges d'exploitation augmentent de +7% par rapport à l'an dernier, portées par des rémunérations commerciales en hausse de +15%, largement tirées par la dynamique commerciale alors que les charges de personnel administratif et les frais généraux sont globalement stables.

Le Résultat d'Exploitation est en progrès à +5,8M€ porté par la hausse de 17% du PNB. **Le Résultat Net consolidé s'élève à +3,8 M€**, à comparer à une perte de -1,9 M€ au 1^{er} semestre 2020, période la plus fortement impactée par la pandémie du Covid-19 et ses conséquences. Il ressort néanmoins en baisse par rapport à son niveau du 1^{er} semestre 2019 (10,4 M€), traduisant la baisse des marges sur le placement et l'augmentation des charges d'exploitation commerciales, dans un contexte de maîtrise des frais généraux et administratifs.

Structure financière et politique de dividendes

La structure bilancielle consolidée est saine avec une trésorerie de 205 M€ (contre 215 M€ au 31/12/2020), qui comprend des placements (123 M€) investis majoritairement en supports obligataires. Les dettes et les créances d'exploitation sont exclusivement à court terme.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 174 M€, à un niveau proche du 31 décembre 2020 (171 M€).

Ces indicateurs traduisent la solidité financière du Groupe UFF, satisfaisant ainsi largement les exigences réglementaires, avec un ratio de solvabilité à 29,76% et un ratio de liquidité à un mois (LCR) de 1 876%.

Le Conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2021 pour arrêter les comptes semestriels, a souhaité rappeler que ce niveau de fonds propres élevé résulte d'une part du solde des ressources générées par la cession de PREIM en 2018 et d'autre part de la suspension en avril 2020 du versement du solde du dividende prévu (3€/action). Cette quote-part de fonds propres de près de 49 M€ fera l'objet d'un suivi spécifique par le Conseil d'administration.

Compte tenu de la décision de la Banque Centrale Européenne communiquée le 23 juillet dernier de ne pas prolonger sa recommandation concernant les dividendes au-delà de septembre 2021 et précisant que les prochaines décisions relatives aux versements de dividendes devront être prises au quatrième trimestre de l'année, le Conseil d'administration proposera ses orientations en matière de distribution de dividendes – en ce compris un possible versement d'acompte sur dividende dès le 4^{ème} trimestre 2021 - une fois les restrictions temporaires effectivement levées et après un dialogue approfondi avec l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

² Investissements des clients, nets des désinvestissements des clients, dans l'actif administré sur la période.

Perspectives

Avec la prolongation de la pandémie et de ses impacts sur les conditions opérationnelles, la priorité a été donnée à **l'amélioration du quotidien des équipes du réseau et de la gestion**, au travers d'initiatives d'efficacité opérationnelle visant par exemple à accélérer la modernisation des outils, à améliorer les process et la transversalité. Les priorités de début d'année restent quant à elles également d'actualité :

- L'investissement dans le réseau commercial, dans un contexte d'augmentation de la productivité des conseillers, qui vient confirmer **l'ambition de recrutement et d'intégration de nouveaux talents commerciaux au sein du Groupe UFF** ;
- **La satisfaction de nos clients**, qui reste au cœur des enjeux de transformation des outils et des processus du Groupe ;
- **La maîtrise des charges d'exploitation**, avec un objectif de recorréler davantage la rémunération du réseau commercial à sa performance dès 2022. A ce titre, et comme prévu dans l'accord entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020, le Groupe UFF et les partenaires sociaux ont ouvert les discussions pour partager les enseignements de la 1^{ère} application du nouveau contrat de travail.

Autres informations

Les commissaires aux comptes ont réalisé un examen limité des comptes consolidés. Le rapport financier semestriel sera déposé auprès de l'AMF et mis à la disposition du public sur le site internet de la société dans les délais réglementaires.

La présentation détaillée des résultats du 1^{er} semestre 2021 sera également disponible sur le site internet de l'UFF, rubrique « Actionnaires » (<http://www.uff.net/actionnaires-investisseurs/74>), le 30 juillet 2021.

En raison de l'intégration opérationnelle des activités du Groupe, les comptes individuels de la société sont difficilement interprétables isolément. Le résultat net social du 1^{er} semestre 2021 de l'Union Financière de France Banque se traduit par un bénéfice de 22,8 M€.

Le Groupe Aviva France, société mère de l'Union Financière de France Banque, est considéré comme « partie liée ». Les relations opérationnelles entre les sociétés du Groupe de l'Union Financière de France Banque et le Groupe Aviva France concernent l'activité d'Assurance vie, la gestion financière de certains OPCVM, des opérations de placement et des prestations informatiques.

Pour rappel, le 23 février 2021, Aviva Plc a annoncé être entré en négociations exclusives avec Aéma Groupe (créé en janvier dernier à la suite du rapprochement entre Aésio et Macif) concernant la cession de sa filiale Aviva France. Le périmètre de l'opération comprend les activités d'Assurance vie, d'Assurance générale et de Gestion d'actifs en France, ainsi que sa participation (75%) dans UFF. Le 12 juillet 2021, l'opération a reçu un avis favorable de l'Autorité de la concurrence.

L'UFF en quelques mots

Créée en 1968, l'Union Financière de France est une banque spécialisée dans le conseil en gestion de patrimoine, qui offre des produits et services adaptés aux clients particuliers et aux entreprises. Sa gamme de produits, construite en architecture ouverte, comprend l'immobilier, les valeurs mobilières

et l'assurance vie ainsi qu'un large éventail de produits destinés aux entreprises (plan d'épargne retraite, plan d'épargne salariale, gestion de liquidités à moyen terme, etc.).

L'Union Financière de France dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de près de 1 300 salariés, dont près de 900 dédiés au conseil.

Au 30 juin 2021, l'Union Financière de France compte 195 000 clients, dont 174 000 particuliers et 21 000 entreprises.

 Union Financière de France Banque est cotée sur Euronext Paris Compartiment B
Code Euroclear 3454
Code ISIN FR0000034548.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec :

UFF

Astrid de Bréon
Directrice Générale Déléguée
Tél : 01 40 69 65 17
astrid_de-breon@uff.net

UFF

Françoise Paumelle
Directrice de la Communication
Tél : 01 40 69 63 75
francoise_paumelle@uff.net

ENDERBY

Camille Pan
Relations Presse
Tél : 06 38 73 78 38
cpa@enderby.agency

Attestation des responsables

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (ci-joint) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 27 juillet 2021

Julien BRAMI
Directeur Général

Astrid DE BREON
Directrice Générale Déléguée

Union Financière de France Banque

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIES
19, rue Clément-Marot
75008 Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021)

Aux Actionnaires
Union Financière de France Banque
32 avenue d'Iena
75783 PARIS Cedex 16

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Union Financière de France Banque, relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 juillet 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIES

Pierre Clavié

Sandrine Le Mao